

le bulletin municipal d'informations
N° 33 - Juillet 2017

SAINTEAMARIN

Les Brevés

Ville de
SAINT-AMARIN



Le Mot du Maire



La pause estivale est belle et bien amorcée. À tour de rôle beaucoup de nos citoyens vont prendre des congés. L'occasion de revoir son quotidien sans la pression des horaires et de se consacrer davantage à sa famille, ses amis, ses loisirs ou tout simplement de déguster le temps... en ne faisant rien.

Le temps électoral est maintenant déjà derrière nous! De quoi demain sera-t-il fait? Faut-il avoir peur de l'avenir, ou bien, au contraire, se comporter le plus positivement possible dans l'espoir d'une amélioration de nos différents problèmes? Dans cette cacophonie électorale, n'aurions-nous pas eu tendance à nous laisser trop influencer par les médias et leurs sondages habilement orientés?

Cette surenchère d'information et de désinformation nous laisse souvent perplexe. Quoi qu'il en soit, s'il y a une personne sur qui l'on peut compter, c'est bien sur soi-même.

Il est encore trop tôt pour entrevoir si ce nouveau temps politique qui vient de s'ouvrir sera un véritable changement de mœurs ou un triste et décevant trompe-l'œil.

L'envie de nouveaux dirigeants ne va pas bouleverser notre train de vie, il faudra continuer à travailler, pour ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, il faudra continuer à payer, à cotiser, à faire des économies, si tant est que ce soit possible. On peut rêver quelques temps, mais la réalité nous rattrapera vite.

Les décisions qui seront prises, si elles sont bonnes, ne porteront pas leurs fruits avant plusieurs mois, voire quelques années.

N'attendons pas d'être servis sur un plateau, à nous de prendre nos responsabilités, nos décisions et les meilleures solutions que nous choisirons pour améliorer notre quotidien même si ce n'est pas tous les jours faciles.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais c'est à chacun d'entre nous de tenir son propre gouvernail.

En cette période estivale et avant la prochaine rentrée, je tiens une nouvelle fois à saluer et à remercier chaleureusement pour leur travail, leur implication et leur disponibilité nos associations locales et tous leurs bénévoles. L'engagement de chacun et chacune contribue et contribuera à continuer à construire le bien vivre ensemble. Dans cette démarche en faveur du « vivre ensemble », la ville a organisé, le 20 mai dernier une nouvelle édition de la journée citoyenne. Près de 200 citoyens se sont spontanément mobilisés pour réaliser ensemble des chantiers utiles à tous dans notre cité.

Une nouvelle expérience réussie, illustration de cette envie de rassemblement autour d'actions collectives et porteuses de sens! Dès à présent je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour renouveler l'opération, pour participer à la vie citoyenne autour des valeurs qui nous rapprochent: la solidarité, la convivialité et la rencontre.

La lecture de ces « brèves » vous rappellera les temps ou événements forts qui ont marqué notre commune depuis quelques mois ainsi que les nombreux projets en cours. Dans le contexte actuel, je suis et reste persuadé que l'échelon local est, et restera essentiel, avec la force de la proximité à affirmer, ce lien de voisinage irremplaçable que les lois successives tendent à nous supprimer en voulant confier à des structures plus larges des compétences exercées jusqu'alors par les communes.

À notre échelle, nous devons continuer à faire preuve d'ambition, de détermination, et devons tout mettre en œuvre pour continuer à préparer l'avenir. Notre responsabilité est d'anticiper, de rassembler pour avancer collectivement avec comme objectif: « toujours mieux vivre ensemble ».

Vous trouverez également dans ce bulletin le budget primitif 2017, qui dans ce contexte de diminution drastique des dotations de l'État, se caractérise par la maîtrise des dépenses sans laquelle nous ne pourrions pas faire face aux nouvelles charges imposées par l'État.

Notre capacité d'investissement est ainsi préservée sans augmenter les taux de la fiscalité communale et en maintenant nos subventions et nos aides à nos associations.

Certes dans un contexte financier contraint, je réaffirme ma volonté d'agir en faveur du bien vivre ensemble, en proposant et en soutenant les initiatives rassembleuses qui contribuent à la typicité et à la qualité de la vie à Saint-Amarin.

Très bel été à toutes et à tous,
Bien chaleureusement

Votre Maire,
Charles WEHRLÉ



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 26 janvier 2017

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 16 NOVEMBRE 2016:

Le compte rendu de la séance du 16 novembre 2016 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 – DÉLIB. 2017-01

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,

- AUTORISE**, le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans le Budget Général et le Budget Forêt au début de l'exercice 2017, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors chapitre 16.

POINT 3: PROGRAMME DES TRAVAUX 2017 EN FORÊT COMMUNALE – DÉLIB. 2017-02

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
 APPROUVE le programme des travaux d'exploitation 2017, et le programme des travaux patrimoniaux (infrastructure, maintenance, touristique, sylviculture, et travaux divers).

POINT 4: ÉTAT D'ASSIETTE 2018 DES COUPES À MARTELER – DÉLIB. 2017-03

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
 APPROUVE l'état d'assiette des coupes à marteler pour 2018.

POINT 5: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - DÉLIB.2017-04

Le **conseil municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
 APPROUVE le vote de la subvention de 400.-€ aux Majorettes de Saint-Amarin.

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 6 avril 2017

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 JANVIER 2017:

Le compte rendu de la séance du 26 janvier 2017 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2016 - DÉLIB. 2017-05 ET DÉLIB. 2017-06

Le conseil municipal,

- APPROUVE à l'unanimité** les résultats des différentes sections budgétaires:

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2016:

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2016	1 097 172,51 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2016	36 036,54 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE...	1 061 135,97 €

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016.

Considérant **leur conformité avec le Compte Administratif**,

Déclare **à l'unanimité**, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POINT 3: AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET GÉNÉRAL – DÉLIB.2017-07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

- APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2016 du budget Général comme proposé:

Excédent net à affecter	1 097 172,51 €
Réserve (compte 1068)	36 036,54 €
Report à nouveau créateur (002)	1 061 137,97 €

POINT 4: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL – DÉLIB.2017-08

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- FIXE** le tableau des effectifs du personnel communal fonctionnaire au 1^{er} janvier 2017

POINT 5: DÉTERMINATION DE L'ENVELOPPE DE CRÉDITS AFFECTÉS AU RÉGIME INDEMNITAIRE – DÉLIB.2017-09

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

- DÉCIDE** de fixer l'enveloppe de crédits affectés au régime indemnitaire telle que proposée par le Maire.



Le Conseil Municipal

POINT 6 : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES – DÉLIB.2017-10

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**

APPROUVE la liste des associations bénéficiaires et les montants inscrits dans l'annexe budgétaire B1.7 – Subventions versées dans le cadre du vote du budget,

VOTE la subvention exceptionnelle de :
1 280.-€ aux œuvres sociales du G.A.S. 68

POINT 7 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2016 DES TAXES DIRECTES LOCALES – DÉLIB.2017-11

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

DÉCIDE, le maintien à l'identique de 2016 des taux d'imposition de la fiscalité ménage de la commune pour l'exercice 2017,

1. HABITATION: 9,05 %
2. FONCIER BÂTI: 12,66 %
3. FONCIER NON BÂTI: 75.86 %

POINT 8 : BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2017 – DÉLIB.2017-12

Le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité, le budget primitif 2017 et l'arrête aux montants suivants :

- Dépenses totales de fonctionnement	2 725 000.- €
- Recettes totales de fonctionnement	2 725 000.- €
- Dépenses d'investissement	1 136 000.- €
- Recettes d'investissement	1 136 000.- €

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2017 de 3 861 000.- €.

POINT 9 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2016 – DÉLIB.2017-13 ET DÉLIB. 2017-14

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires :

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET FORÊT 2016 :

Excédent de fonctionnement	23 401,44 €
Déficit d'investissement	3 495,00 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE...	19 906,44 €

Considérant **leur conformité avec le Compte Administratif**

Déclare **à l'unanimité**, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POINT 10 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET FORÊT – DÉLIB.2017-15

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** :

APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2016 du Budget Forêt comme proposé :

Excédent net à affecter	23 401,44 €
Réserve (compte 1068)	3 495,00 €
Report à nouveau débiteur (002)	19 906,44 €

POINT 11 : BUDGET PRIMITIF FORÊT 2017 – DÉLIB.2017-16

Le **conseil municipal, ADOPTE à l'unanimité**, le budget primitif Forêt 2017 et l'arrête aux montants suivants :

- Dépenses totales de fonctionnement	245 500.- €
- Recettes totales de fonctionnement	245 500.- €
- Dépenses d'investissement	20 000.- €
- Recettes d'investissement	20 000.- €

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2017 de 265 500.- €.

POINT 12 : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – DÉLIB.2017-17

Après de longs échanges, **le conseil municipal, décide par 18 voix pour et 1 voix contre, de fixer à 36** le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes.



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 29 juin 2017

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 AVRIL 2017:

Le compte rendu de la séance du 6 avril 2017 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: DÉBAT SUR LE PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE) – DÉLIB. 2017-18:

Le conseil municipal, **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD du PLUi de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

POINT 3: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE- DÉLIB. 2017-19

Le **conseil municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le vote de la subvention suivante:

- 4 800.-€ à la Musique Municipale pour les frais de direction à charge pour eux le versement mensuel à M. JARRIGE;

POINT 4: DEMANDE D'ACHAT D'INVESTISSEMENT POUR LA MUSIQUE MUNICIPALE – DÉLIB. 2017-20

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des présents:

APPROUVE l'acquisition des instruments suivants:

- 1 Timbale YAMAHA Série 3326 fût en aluminium nouveau modèle 26”;
- 1 Timbale YAMAHA Série 3329 fût en aluminium nouveau modèle 29”;
- 2 housses imperméables et capitonnées

POINT 5: MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – DÉLIB. 2017-21

Le **conseil municipal**, après en avoir délibéré et à 18 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

DÉCIDE d'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin tels qu'annexés à la présente délibération,

PREND ACTE que lors de la prochaine modification des statuts de la Communauté de Communes prévue en 2018, il sera rediscuté de l'ajout suivant dans:

Article 3 – Objet de la Communauté de Communes

I. Compétences obligatoires

1. ...

2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT et notamment:

• ...

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, exclusivement sur accord préalable de la commune qui reste premier décisionnaire pour l'acquisition de locaux commerciaux du bourg centre, la réhabilitation et la location à des nouveaux commerçants.

POINT 6: ÉLECTION DE 2 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉMENTAIRES – DÉLIB. 2017-22

- M. Cyrille AST est élu conseiller communautaire

- Mme Michelle JOUHANNET est élue conseillère comm

POINT 7: RYTHMES SCOLAIRES – MODIFICATION DES HORAIRES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018 – DÉLIB. 2017-23

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

PREND ACTE, à compter de la rentrée de septembre 2017 de l'organisation du temps scolaire retenue:

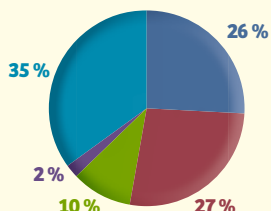
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h à 11h30	ENS	ENS		ENS	ENS
13h30 à 16h	ENS	ENS		ENS	ENS
Horaire quotidien de classe	6h	6h		6h	6h



Le budget 2017

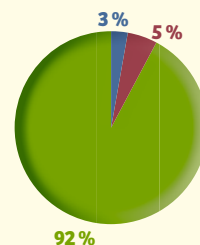
Dépenses de fonctionnement 2 725 000 €

Charges à caractère général	715481
Charges de personnel	742750
Charges de gestion courante	276400
Charges financières	45869
Virement à la section d'investissement	944500



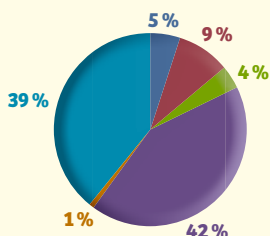
Dépenses d'investissement 1 136 000 €

Déficit d'investissement reporté	36036
Remboursement d'emprunts	54364
Travaux d'investissement	1045600



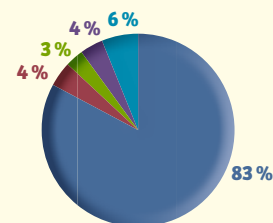
Recettes de fonctionnement 2 725 000 €

Produits des services	143250
Dotations et participations	240210
Loyers	95400
Impôts et Taxes	1175851
Autres produits de gestion courante	9153
Excédent de fonct. Reporté	1061136



Recettes d'investissement 1 136 000 €

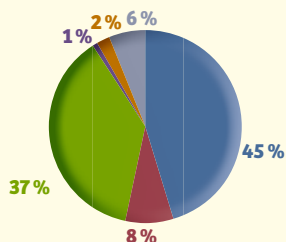
Virement de la section de fonctionnement	944500
Subventions d'investissement	49350
Excédent de fonctionnement capitalisé	36036
Cession terrains et bâtiments	45000
Dotations	61114



Le budget forêt

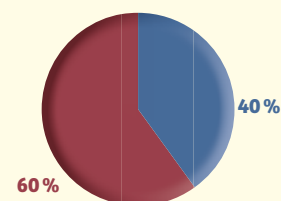
Dépenses de fonctionnement 264 500 €

Charges à caractère général	120150
Honoraires ONF	20000
Charges de personnel	98000
Autres charges	3194
Remboursement frais de gestion COM.COM	6000
Virement section d'investissement	17156



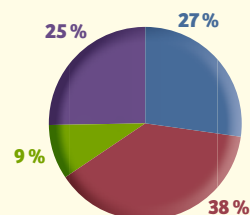
Dépenses d'investissement 17 500 €

Immobilisations corporelles (plantations)	7000
Immobilisations en cours (pistes, routes)	10500



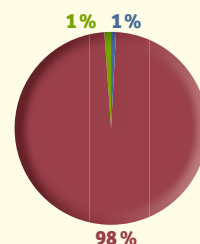
Recettes de fonctionnement 142 500 €

Menus produits, bois d'affouage	38472
Dotations et participations	54600
Coupes de bois	13500
Excédent de fonctionnement reporté	35928



Recettes d'investissement 17 500 €

Excédent d'investissement reporté	177
Virement de la section de fonctionnement	17156
Amortissement des plantations	167





La vie dans notre cité

Chasse aux œufs

La troisième édition de la chasse aux œufs, organisée par le Conseil Municipal des Enfants, s'est déroulée le samedi 8 avril à 15h sur deux terrains au Hirschenbach. Environ 200 personnes (parents et membres de la famille) étaient présentes. 92 enfants ont été accueillis par le Maire, Charles WEHRLÉN, Cyrille AST, son premier adjoint, et plusieurs conseillers municipaux qui avaient préparé activement cette manifestation.

1000 œufs ont été cachés dont 400 avaient été préalablement décorés par les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire! Tous les enfants ont été récompensés par un lot de chocolats et les trois premiers de chaque catégorie ont reçu quelques friandises supplémentaires. Enfin, pour clore cette manifestation, tous les participants et spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié servi à la Maison du Bailli.



PALMARÈS

Chasse aux œufs des "grands": 1. Yarno KOEHL ; 2. Léane LEGRAND ; 3. Zoé LEGRAND.

Chasse aux œufs des "petits": 1. Blanche HINGRE ; 2. Angèle VAUCLAIR ; 3. Océane HERRBACH-CRETTE.



La vie dans notre cité

Journée citoyenne le 20 mai

Plus de 150 bénévoles ont répondu présents à la journée citoyenne organisée par la Municipalité. Après le traditionnel mot d'accueil de notre Maire, les groupes renforcés par les employés communaux et le club vosgien ont œuvré aux travaux d'embellissement et d'entretien définis préalablement. Ramassage de débris, coups de peinture, fontaines à curer, désherbage... le travail n'a pas manqué ! À midi, tout le monde s'est retrouvé à la maison du bailli pour un moment de convivialité autour d'un casse-croûte amélioré. L'occasion pour chacun d'échanger avec son voisin dans une ambiance décontractée !



Tour de la vallée le 24 juin

700 Marcheurs se sont lancés à l'assaut du tour de la vallée. 100 Kms, 4125 mètres de dénivelé, voilà ce qui attendait les plus « costauds ». Un parcours réduit avec 68 Kms était également proposé par le club vosgien, organisateur de l'événement. Les plus rapides ont bouclé le grand tour à 7Km/h de moyenne ! Armé de plusieurs dizaines de bénévoles, le club vosgien a tout mis en œuvre pour que les marcheurs effectuent leur périple en toute sécurité avec point de ravitaillement, respect des zones naturelles, assistance. Une belle réussite pour le club vosgien !





La vie dans notre cité

Première pour les SRSA

Pour leur 2^e participation à la finale de la coupe du Crédit Mutuel, les SRSA se sont imposés devant Fessenheim par 2 buts à 1. Après avoir été menés au score pendant 1 heure, Nathan Guedes a marqué le but de l'égalisation puis Ludo Giangiulo a inscrit le but de la victoire à la 82^e minute. Une centaine de supporters dont notre Maire ont fait le déplacement pour soutenir notre club. Bravo à toute l'équipe des SRSA pour ce bel exploit qui en appelle d'autres!



© André MORITZ

Commémoration du 18 juin

En présence de Monsieur Daniel MÉRIGNARGUES, Sous-Préfet ; Madame Annick LUTENBACHER, conseillère départementale et de nombreux maires et conseillers municipaux de la vallée, des porte-drapeaux et des représentants d'associations patriotiques et autres, notre Cité a commémoré l'appel du 18 juin. Après les prises de parole de Charles WEHRLÉN, notre Maire et Monsieur le Sous-Préfet, il a été procédé au dépôt de gerbes devant les porte-drapeaux et les jeunes enfants en costume traditionnel. La Musique Municipale et la clique des sapeurs-pompiers ont ponctué les temps forts de la cérémonie. À l'issue de la cérémonie, Le capitaine ZIEGLER a procédé à l'élévation au grade d'adjudant des sergents-chefs Mathieu HENNY et Julien ALBRECHT. Notons qu'à l'occasion de la commémoration du 8 mai, 3 sapeurs-pompiers ont été élevés au grade de caporal. Il s'agit de Jean-Pierre DIETMANN, Valentin DORIDANT et Raphaël PICARD.



La vie dans notre cité

Portes ouvertes au collège de Saint-Amarin

Le collège Robert Schuman de Saint-Amarin a ouvert ses portes aux parents, futurs collégiens mais également aux anciens élèves. Ces portes ouvertes, les dernières pour le Principal Bertrand Zirgel qui quitte ses fonctions après 3 années, étaient l'occasion de présenter les projets, l'éventail des formations et souligner le dynamisme de l'établissement. Notons que le successeur de Bertrand Zirgel est Jean-Marie Grunenwald qui dirigeait le collège Faesch à Thann.



Travaux d'entretien et embellissement

La commune poursuit les travaux d'embellissement et d'entretien de notre cité. Nos équipes techniques renforcées le cas échéant par des entreprises spécialisées sont à l'œuvre en permanence pour assurer tous ces travaux.



Avec le printemps, notre cité prend des couleurs avec le fleurissement mis en œuvre par Michèle JOUHANNET, Adjointe et les équipes techniques.



La vie dans notre cité

Les Bâtières

SAINT-AMARIN

Parmi tous les travaux d'entretien, nous pouvons citer :



Réfection de la chaussée rue du puits



Réfection du parking du cercle catholique



Rénovation de la palissade du parc à jeux CAP



Rénovation des couvertines au Bailli



Rénovation du soubassement de la maison du Bailli



La vie culturelle

Le Cap, Le Cercle Catholique, Le Musée Serret, 3 lieux où la culture a vibré au 1^{er} semestre. Nos associations ont proposé des conférences, expos, concerts, galas. L'association CAPSA, organisatrice de certains événements, a aussi apporté son soutien à d'autres associations en qualité de co-organisateur.

Expo photo organisée par la LPO 28 et 29 janvier 2017

Pour cette 11^e édition, 30 photographes animaliers amateurs ont exposé au CAP. Sur la scène, les 700 visiteurs ont pu apprécier le travail de Daniel NUSSBAUM.

Cette expo est un lieu de rencontre entre le public et les associations de la protection de la nature. C'est également un moment d'échange grâce aux conférences proposées.

Notons également que plusieurs stands exposaient des produits en relation avec les oiseaux comme par exemple l'association « Patrimoine et Emploi » qui proposaient des nichoirs fabriqués par leur personnel en réinsertion.

Cette manifestation est également l'occasion de souligner la synergie qui règne entre nos associations puisque la logistique a été assurée par les Restos du Cœur et Valthur Boue Team préposés au service buvette et repas.



Conférence Club Vosgien Le 3 février 2017

C'est devant une salle du CAP comble que le Club Vosgien a proposé sa conférence sur le thème « Forêt/ Agriculture/Faune sauvage, quel équilibre? ».

Richard LOCATELLI, Claude MICHEL, Éric MARQUETTE, les trois intervenants ont exposé les enjeux de cet équilibre et répondu aux nombreuses questions de l'auditoire. L'animation de la soirée a été assurée de main de maître par Joseph PETER. Un magnifique diaporama réalisé avec des photos naturalistes de Daniel NUSSBAUM a agrémenté la soirée.

Les MAX'S le 10 février 2017

Les MAX'S étaient de retour au CAP à l'initiative des SRSA pour un concert célébrant leur cinquantième anniversaire.





La vie culturelle

Cavalcade le 12 mars 2017

Pour la 2^e année, Saint-Amarin a renoué avec la traditionnelle cavalcade. Co-organisée par la municipalité, l'association CAPSA, les Amis Carnavaliers et Valthur Boue Team, la cavalcade a eu un très beau succès populaire. Un public nombreux a assisté au cortège où chars, Guggas et groupes à pied ont animé les rues de Saint-Amarin avec entrain et bonne humeur. Le dernier char conduisait la reine du carnaval et ses deux dauphines élues lors du bal de la Reine qui s'est déroulé le 3 avril. Le matin, dès 6h, notre Maire Charles WEHRLLEN, a remis les clés de la ville au Président des amis Carnavaliers pour lancer le Morgenstreich. Une belle journée conclue au CAP avec les Barg Alm Krainer !!



AVIS AUX AMATEURS! [Bal de la reine le 3 février 2018](#) et [Cavalcade le 11 février 2018](#)

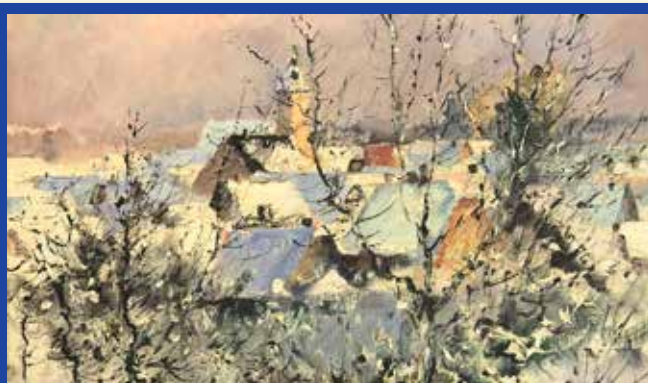
Hommage à James LAST le 18 mars 2017

Organisé conjointement par La Musique Alsatia d'Oderen et CAPSA le concert hommage à James LAST proposé par l'orchestre Starparade a permis aux amateurs de replonger dans l'univers du grand musicien allemand.



Bourse aux tableaux organisée par CAPSA le 9 avril

La 4^e bourse aux tableaux s'est tenue dans le complexe culturel du CAP avec une splendide exposition consacrée au peintre Lucien HOFFEN. Comme les années précédentes, le public s'est déplacé en grand nombre pour échanger avec les exposants et admirer les œuvres présentées. Les visiteurs pouvaient également admirer le travail d'une jeune restauratrice de tableaux.



La vie culturelle

Concert Musique Municipale le 27 mai

Un large public s'est donné rendez-vous au CAP pour le concert annuel de la Musique Municipale. Dirigé par Nicolas JARRIGE, l'orchestre nous a entraînés dans une visite de notre planète en associant de magnifiques images aux divers morceaux joués. Solos de clarinettes, flûtes traversières et la voix mélodieuse de Rose GUIDOUM ont agrémenté cette magnifique soirée proposée par notre Musique Municipale et son président Christian ARNOLD. Un grand bravo à toute l'équipe !



Gala EMHT le 3 juin

Chant, musique et danse étaient au menu d'une belle soirée qui a réuni les 200 élèves de l'EMHT avec comme thème « L'École de musique protège la planète ». Le programme éclectique a conquis le public venu nombreux soutenir l'association. Le thème imposait quelques clins d'œil au recyclage : nos jeunes élèves ont proposé une version recyclée du « carnaval des animaux », « le blues des cartons » ou encore un tonitruant « rock des cartons ». Des instruments insolites fabriqués à partir de matériel recyclés tels qu'une batterie et un « tatanophone », imposant instrument composé de 50 mètres de tuyaux PVC et d'une cinquantaine de coudes qui fonctionne en tapant sur ses extrémités avec une Tong ont intégré l'orchestre ! Autre nouveauté avec les danseurs qui ont pris part au gala, suite à l'ouverture en septembre dernier de cours pour enfants et de la danse de salon, avec le duo de professeurs Jason et Régina.



Fête de la musique le 21 juin

Pour la 2^e année, les amateurs se sont retrouvés devant l'office de tourisme pour un moment musical sympathique et convivial animé par la Musique Municipale, Les majorettes, la section Zumba de CAPSA mais aussi des musiciens anonymes. Nos amis carnavaliers proposaient casse-croûtes et boissons.



Gala de danse organisé par CAPSA le 16 juin

Encadrés par Sophie POZZI et Catherine ILTIS, les 100 élèves de la section danse de l'association CAPSA ont proposé un gala où Modern Jazz, Ragga, Danse classique, Zumba se sont succédés dans de superbes tableaux imaginés par nos deux enseignants. Devant une salle du CAP pleine, les élèves ont enchaîné les tableaux sans temps mort. Les spectateurs ont pu apprécier le travail de tous nos élèves. Un grand bravo à eux !





La vie culturelle

Les Brevés

SAINT-AMARIN



Fête de la tarte flambée

Pour sa 4^e édition, la Musique Municipale a déployé les moyens! Une batterie de 15 fours, une équipe de bénévoles motivés, des orchestres qui se sont succédés tout au long de la journée et, nouveauté, un marché aux puces. Tout a été réuni pour que cette fête de la tarte flambée soit une belle réussite. Malgré le temps maussade, c'est plus de 900 tartes salées et sucrées qui sont sorties des fours!

Bal des sapeurs-pompiers le 13 juillet

Pour la 2^e année, l'amicale des sapeurs-pompiers a organisé le bal du 14 juillet. Musique, piste de danse, chapiteau, repas, tout a été organisé parfaitement par tous les bénévoles de l'amicale. Thom'Animation, le DJ de la soirée, a su créer une belle ambiance. À 23h, le feu d'artifice offert par la Mairie a illuminé le ciel de Saint-Amarin sous les applaudissements du public.

Un grand bravo à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'organisation de cette belle soirée!



Théâtre Alsacien



Le Théâtre Alsacien de Saint-Amarin (TASA) a bouclé sa 27^e saison au Cercle Catholique avec la pièce «D'R KOCHERBERGER CASANOVA». 11 représentations ont permis au public venu en nombre d'apprécier et rire aux situations cocasses qui jalonnent cette pièce de Raymond BITSCH. Il est réjouissant de voir que de jeunes acteurs prennent de plus en plus de place dans la troupe du TASA. Parmi ceux-ci, Hélène FRITHMANN a «occupé» la scène dans le rôle de madame Blanche.

Le TASA vous invite à ses soirées alsaciennes «Elsasser Owa» les 14, 21 et 22 octobre au cercle catholique.

L'expo temporaire du Musée Serret

L'équipe du Musée Serret a concocté une expo temporaire sur les communications à travers le massif vosgien. De l'Italie aux Flandres, les échanges commerciaux, incursions guerrières ont marqué les 2000 ans d'histoire de notre RN66, hier voie romaine puis voie royale. Le Musée Serret vous invite à découvrir cette histoire à travers, cartes, plans et diverses maquettes de locomotives et autorails.

Se rendre au Musée Serret est aussi l'occasion de voir le très beau travail réalisé par nos collégiens sous l'égide de Joël ARNOLD leur professeur d'histoire. Les collégiens, encadrés par les bénévoles du musée, ont porté leur regard sur la guerre de 14-18 et ont réalisé une exposition évoquant les conditions de vie dans les tranchées, le rôle des femmes et des enfants ainsi que la place des artistes dans la guerre. Les collégiens ont «joué» les historiens avec beaucoup de conviction et belle maîtrise de leurs sujets devant une classe de l'école élémentaire. Un bel exemple de transmission des connaissances!

L'expo est visible jusqu'à l'automne du lundi au dimanche de 14h à 18h sauf le mardi.



Le 1^{er} semestre 2017 fut jalonné d'autres événements culturels comme :

Les conférences de TET • Le gala des majorettes • Le parcours du cœur proposé par l'association SESAME.

Saint Amarin : la santé et nos habitants

Depuis de nombreuses années, il était question de réaliser un projet médical sur la commune de Saint-Amarin afin de pallier, entre autres, la désertification médicale annoncée, désertification qui se veut générale au niveau des communes dites rurales de notre pays et donc de préserver la médecine de proximité de notre commune. À ce jour, après un long chemin, nous pouvons dire que ce projet est en très bonne voie. En effet, un projet privé, soutenu bien sûr par la commune, a vu le jour. Un permis de construire a été délivré fin juin 2017. Ce projet, qui se situera plein centre ville, en lieu et place de l'ancien supermarché se réalisera en deux phases et comportera deux grandes fonctions:



- ▣ **Un pôle de santé** qui regroupera médecins généralistes, kinésithérapeute, podologue, infirmiers, ostéopathe, pharmacie, opticien et toute autre spécialité médicale potentielle. Ce pôle, conçu en partenariat avec les professionnels de santé, leur offrira des locaux fonctionnels et conformes aux diverses réglementations. Il permettra aussi de faciliter cette médecine de proximité avec des échanges beaucoup plus faciles entre les différents praticiens. Et bien sûr il facilitera la vie de la population en regroupant sur un même site l'offre médicale de proximité.
- ▣ **Un pôle sénior** qui sera composé de 35 appartements T2 et T3 avec terrasses, de très belle prestation, accessibles PMR, avec des zones de vie exceptionnelles (piscine intérieure avec plage intérieure/extérieure, grande salle « polyvalente » avec cuisine traiteur,...) et un logement gardien. Ce pôle permettra aux séniors autonomes qui ne peuvent ou ne veulent plus rester dans leur logement actuel devenu trop grand, trop difficile d'entretien ou d'accès de vivre dans un appartement confortable, accessible et de bénéficier de tous les services possibles.

Pour finir, un local « non affecté » de 130 m² reste disponible pour la création d'une activité compatible avec le futur environnement médical et sénior comme par exemple une micro crèche. Il ne reste plus maintenant qu'à donner le premier coup de pioche, celui-ci étant programmé début de cet automne.

AUTO, HABITAT et TERROIR

La 9^e édition de "Auto, Habitat et Terroir" organisée par les Enseignes de la Haute Thur et l'association CAPSA a été, une nouvelle fois, l'occasion d'accueillir une cinquantaine d'exposants venus de notre vallée mais également de notre département et des Vosges. Les 1^{er} et 2 avril, grandes marques automobiles, spécialistes du bâtiment, produits de terroir, tout cela réuni au CAP dans une ambiance conviviale où exposants et visiteurs ont pu échanger durant ces deux journées. Cette année, les visiteurs ont pu découvrir de nouveaux exposants, nouveaux produits ! Le terroir a été fort bien représenté avec une très belle diversité de produits ! Comme les années précédentes, l'exposition de véhicules historiques a investi le parking du collège pour la grande joie des passionnés qui ont pu admirer quelques beaux exemplaires de modèles anciens. Cette exposition a été gérée de main de maître par l'association Valthur Boue Team. Cette manifestation s'est parfaitement déroulée grâce à l'excellente collaboration entre les associations organisatrices et les services techniques de la mairie.



NOUVEAU À SAINT-AMARIN

Vous partez en vacances ou en week-end ? Vous devez vous absenter de votre domicile et vous n'avez personne pour garder votre chat ?

Dorénavant, partez tranquille !

Depuis le mois de mai, le « Chat Perché » a ouvert ses portes à Saint-Amarin. Tout y est pensé et conçu pour que votre félin préféré s'y sente bien en votre absence. La pension dispose de belles chambres dotées de meubles multi-niveaux, d'une véranda lumineuse et d'un enclos en forme de dôme dans un jardin verdoyant.

• **Le Chat Perché**

Martine DIFFOR
7 rue du Cerf
68550 Saint-Amarin
Site internet :
<https://pension-chat-perche.fr>
Mail :
contact@pension-chat-perche.fr
Tél. 07 69 28 13 48





Prochainement

Concerts, Théâtre, One man Show, Expos... le programme au CAP sera une nouvelle fois très varié!! Chacun devrait trouver son bonheur!

Retrouvez tout le programme en détail sur www.lecap-alsace.fr

Conservez le petit dépliant joint.

Pour acheter vos billets, vous avez le choix:

- En ligne via le site www.lecap-alsace.fr
- Au Musée Serret
- Réservez téléphoniquement au 06 27 83 08 35

Pour les concerts et spectacles, les places sont numérotées!

FÊTE DU COQ le dimanche 3 septembre

Un dimanche où petits et grands trouveront leur bonheur, braderie dans la rue principale, manèges, animations diverses (braderie, kilbe, danse folklorique, Musique Municipale...)

Dans le cadre de la fête du COQ, Le CAP accueillera le salon **Thur Passion les 2 et 3 septembre**, le rendez-vous des artisans d'art.

Cette année, les peintres amateurs s'exposeront sur la place de la mairie avec pinceaux, palettes et chevalet.

Vous voulez participer, contactez la mairie de Saint-Amarin au 03 89 82 62 05.

Restauration et buvette sur place avec le repas du COQ à 12 € (Kir, poulet grillé, patates, salade mêlée, dessert, café).

Réservations des repas à la mairie de Saint-Amarin 03 89 82 62 05 ou auprès de J.SAUZE au 06 27 83. 08 35. Entrée libre.



35^e anniversaire du jumelage Saint-Amarin / Auxerre

Comme le veut la coutume, les anniversaires du jumelage entre Saint-Amarin et Auxerre se célèbrent en deux temps, l'année de l'anniversaire à Auxerre puis l'année suivante à Saint-Amarin. C'est donc à notre tour de recevoir nos amis bourguignons. Ils seront des nôtres les **2 et 3 septembre**. Ils pourront, entre autres, visiter le Musée Serret, le salon Thur Passion et découvrir la fête du coq. Un dépôt de gerbe aura également lieu dimanche 3 septembre devant le monument aux morts et une réception officielle ponctuera ce week-end de retrouvailles.

FORUM DES ASSOCIATIONS le samedi 9 septembre

Retrouvez les associations culturelles, sportives, patriotiques, à l'occasion du 2^e Forum des Associations qui se déroulera de 10 à 18h. Pour vous informer, vous inscrire, n'hésitez pas à venir rencontrer les associations de Saint-Amarin mais également les associations à vocations intercommunales. Des démonstrations sont prévues tout au long de la journée. **Entrée libre.**

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Prochainement

BOURSE AUX JOUETS le 10 septembre

L'association La Ludo d'Émilie organise son 3^e Marché du jeu et du Jouet d'occasion. Celui-ci se déroulera le dimanche 10 septembre de 9h à 17h, au CAP de Saint-Amarin. Vous pourrez y louer une ou deux tables, afin d'y vendre vos anciens jeux et jouets, et de faire de la place chez vous pour la rentrée et avant les fêtes de fin d'année. Vous n'avez rien à vendre, mais vous avez des cadeaux à offrir, c'est également le moment de faire des affaires, en venant y trouver le cadeau rêvé à prix d'occasion.

Les tarifs sont de 8€ la table pour le samedi, 10€ le dimanche, et 15€ le week-end. Buvette, restauration rapide, et plusieurs surprises vous attendent tout au long du week-end, tels que les forains qui occuperont la place devant le CAP.

Vous trouverez les bulletins d'inscriptions, dans vos commerces de proximité, mais également en téléchargement sur le site de l'association et de la commune:

www.laludodemilie.sitew.fr


<http://www.ville-saint-amarin.fr/index.html>

Entrée libre.



FESTI'ROCK vendredi 15 et samedi 16 septembre

Un week-end Rock et Blues au CAP avec 2 soirées :

- **Vendredi 15/09 :**
Flo Bauer Blues Project
Blues Operators avec Virginie Schaeffer
- **Samedi 16/09 :**
The Skorps (Tribute to Scorpions)
Les Écureuils Volants en 1^{ère} partie
Restauration avec  • Buvette

FESTI'ROCK

15 sept
20H30

FLO BAUER Blues Project
VIRGINIE SCHAEFFER - Blues Operators

16 sept
20H30

The SKORPS, Tribute to Scorpions
les ÉCUREUILS VOLANTS en 1^{ère} partie

JAZZ AMARINOIS, 9^e édition du 27 au 29 octobre



**CETTE ANNÉE, LE PIANO EST ROI
AVEC 5 GRANDS PIANISTES MONDIAUX !!**

Vendredi 27 octobre à 20h15

Samedi 28 octobre à 20h15

1^{ère} partie: Conan Fowkes et Eddy Davis
Jorge Hegemann Trio

2^e partie: Conan Fowkes, Eddy Davis and Friends
Lila Ammons et Axel Zwingenberger

Dimanche 29 octobre à 15h30

1^{ère} partie: Annette Högl Duo

2^e partie: Lila Ammons avec Moulin
à Café Jazz Hot Orchestra



Prochainement

Les Brevés

SAINT-AMARIN

CONCERT TEMPO KIDS, 5 novembre

Pour la 2^e année consécutive, Les Tempo Kids se produiront en grande formation pour un concert de plus de 2 heures. Leur orchestre agrémenté d'une section de violons et cuivres accompagnera une quarantaine de chanteurs avec un répertoire renouvelé et puisé dans les grands succès populaires des années 70 à nos jours. Goldman, Sardou, Eluis, Delpech, Elton John, Poppys, Bachelet, ACDC, Deep Purple... seront présents avec leurs chansons reprises par Les Tempo Kids.



SPLendeURS DE LA MUSIQUE CLASSIQUE, 11 novembre

Grand concert proposé par l'orchestre symphonique de Weil Am Rhein.

Splendeurs de la Musique Classique

orchestre symphonique de Weil am Rhein

Immanuel Richter Trompette

Franck Nilly Direction

Christian Rozgonyi Violon

LE CAP Saint-Amarin 11 Nov 20h00

Rens : 06 27 83 08 35 // Reservations.lecap-alsace.fr ou Musée Serret

SALON AMARIN, 18 et 19 novembre

La 13^e édition du Salon de Peinture et Sculpture se tiendra le samedi 18 et dimanche 19 novembre. Une centaine d'artistes, peintres et sculpteurs de tous horizons, présenteront plus de 600 œuvres. Cette 13^e édition du Salon Amarin sera honorée par la présence de 2 invités :

- **Daniel CASTAN**, peintre
- **Jean-Philippe RICHARD**, sculpteur

Cette année, les élèves du collège de Saint-Amarin accompagnés par leur professeur d'arts plastiques exposeront leur travail.



Prochainement

Yves PUJOL au CAP le 24 novembre

Après avoir été invité chez Michel DRUCKER et Patrick SÉBASTIEN, **Yves PUJOL** arrive au CAP avec son spectacle écrit par **Wolinski** et lui-même.

« *J'adore toujours ma femme* » est un cri d'amour pour les hommes qui pensent qu'il n'y a rien de plus beau au monde que de vivre avec une femme qui fait sécher ses petites culottes sur le radiateur.

Drôle, tendre et acerbe à la fois, **Yves PUJOL** nous entraîne dans des situations comiques aussi surprenantes que familières et nous dépeint avec justesse les petits travers de la société dans laquelle nous vivons.

En première partie, retrouvez **Rick CAMÉLÉON**, un artiste comique qui a plusieurs cordes à son arc.

Une soirée où l'humour sera roi avec deux artistes qui nous proposent leur univers pour vous faire craquer !



Noël à Saint-Amarin

Tout d'abord, le **Concert de l'Avant** proposé par la Musique Municipale et la Chorale le samedi 2 décembre puis le **Marché de Noël** du 15 au 17 décembre vous invite à rencontrer des artisans d'ici et d'ailleurs, de quoi vous donner une multitude d'idées cadeaux !

De nombreuses animations au programme : ateliers et jeux pour enfants, Circuit des Contes dans la ville et peut-être le passage du Père Noël dans les allées du Marché !



Et aussi...

- Les conférences et le festival du film engagé de TET
- Conférence sur la maladie de Lyme



Etat Civil 2017 1^{er} SEMESTRE 2017

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Naissances

Cloé

Le 5 janvier 2017

De Patrick VONE et de Sandra VENDROME

Irys

Le 3 février 2017

De Samir BOUNEFIKHA et de Ilham REKIMA

Lili-Rose

Le 15 février 2017

De Cédric FREUND et de Jennifer SCHMITT

Mathilde

Le 3 mars 2017

De Gelhermino PEREIRA et de Séverine JAECK

Camille

Le 24/03/2017

De Valentin CHIERICATO et de Hélène BESNARD

Claire

Le 6 avril 2017

De Brandon WEBER et de Élodie SCHLIENGER



Mariages

Le 27 janvier

Michel BECKER et **Claudine MULLER**

Le 1^{er} juillet

Stéphane KLINGELSCHMIDT et **Paméla LUTTRINGER**



Décès

Le 11 janvier 2017

Nicole BLUM née TSCHÉILLER, 59 ans

Le 11 mars 2017

Jean-Paul BAVAU, 68 ans

Le 14 mars 2017

Alice FUSSINGER née SUTTER, 89 ans

Le 30 mars 2017

Marie Jeanne FESSLER, 69 ans

Le 1er avril 2017

Augustine LUTTRINGER née KERN, 96 ans

Le 26 avril 2017

Yvan CHRISTEN, 72 ans

Le 28 avril 2017

Monique UNTERNAHRER née LUTENBACHER, 80 ans

Le 4 juin 2017

Jean GRASSER, 76 ans

Le 9 juin 2017

Martha ZUSSY née FAMBRI, 92 ans

Le 10 juin 2017

Jeanne ARNOLD née SCHMITT, 81 ans

Le 1er juin 2017

Christiane MAIRE née FREYERMUTH, 86 ans

Le 12 juin 2017

Jeannine ISSELÉ née ZANCHETTA, 82 ans

Le 16 juin 2017

Gilbert FESSLER, 79 ans

Le 12 juillet 2017

Julie ZUSSY née LUTTRINGER, 97 ans



Informations Générales

Surcharge de travail, besoin d'aide? Pensez à AGIR!



AGIR est une association à but non lucratif conventionnée par l'État, engagée dans une démarche pour accueillir, proposer du travail et accompagner des demandeurs d'emploi.

Depuis bientôt 30 ans, l'association propose aux particuliers, collectivités, associations ou entreprises, la mise à disposition de personnel adapté à leurs besoins, pour des travaux ponctuels ou réguliers tels que:

- **travaux ménagers et repassage**
- **entretien du jardin et du potager, déneigement**
- **manutention et aide aux courses**: rangement du bois de chauffage, divers
- **petit bricolage**: montage/démontage de meubles, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie ...



AGIR est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives. Les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de 50% des sommes versées. L'association dispose depuis le 1^{er} janvier 2016 d'une antenne sur le canton de Saint-Amarin.

Contact: Virginie HUGUENIN-RICHARD
15 rue de la Gare, 68550 SAINT-AMARIN
03 89 74 26 86 • contact@agir68.fr
Site internet: www.agir-thann.fr

MISSION LOCALE THUR DOLLER

La mission locale Thur Doller s'occupe de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans (emploi, formation, ressources financières, santé, logement, mobilité, citoyenneté).

Voici les points fixes d'accueil de proximité:

- **Mairie de Saint-Amarin**: mardi de 13h30 à 17h
- **Mairie de Cernay**: mardi et jeudi de 8h à 12h
- **Mission locale de Thann**, 27 avenue Robert Schuman: du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45

Rappel concernant la réglementation du Hirschpark, notre espace multisports



L'utilisation de l'espace Multisports «Hirschpark» est soumise à une réglementation qu'il convient de respecter pour préserver le bien vivre ensemble **«J'ai le droit d'utiliser l'espace multisports, j'ai le devoir de respecter le règlement!»**

- **Accès**: de 10h à 18h sauf le dimanche et les jours fériés où seul l'espace pique-nique est ouvert à partir de 9h;
- **Usagers**: l'espace en gazon synthétique est réservé aux jeunes de moins de 18 ans, à l'exclusion des parents accompagnant leurs enfants mineurs et à l'école élémentaire de Saint-Amarin (en période scolaire) le jeudi et le vendredi après-midi de 13h30 à 15h;
- **Pratique sportive**: principalement basket, handball, football mais exclusivement avec des ballons de type mousse.

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 28 mars, la carte d'identité s'établit dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil. La Ville de Saint-Amarin est effectivement déjà équipée de ce type de poste pour les demandes de passeports.

Pour déposer une demande de carte d'identité, il faut prendre OBLIGATOIREMENT rendez-vous auprès de la mairie en téléphonant au

03 89 82 62 05

Vous pouvez déposer:

- soit un dossier papier (à récupérer en mairie);
- soit faire une pré-demande en ligne <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT pour PRÉPARER VOTRE VOYAGE!

Le délai d'obtention du document de voyage est de 6 semaines... à partir du dépôt du dossier.



NOUVEAUX HORAIRES POUR LES ÉCOLES!

Pour la rentrée scolaire de septembre des écoles maternelle et élémentaire, les élèves bénéficieront de la semaine de 4 jours.

Les horaires seront les suivants:

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI:
8h - 11 h30 / 13h30 - 16h.



Don du sang

Le prochain don de sang aura lieu au CAP:
Mercredi 8 novembre 2017 de 16h30 à 19h30

Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.
Nous comptons sur vous!





Informations Générales

France ALZHEIMER HAUT RHIN

Lorsque l'aidant va bien, le malade va bien et l'entourage en profite. La maladie d'Alzheimer, souvent considérée comme un sujet tabou, mériterait d'être abordée sous un autre angle, pour qu'un regard différent soit porté, tant sur le malade, qui ressent encore des émotions et sentiments même si son langage devient confus, que l'aidant familial qui s'épuise physiquement et moralement à s'occuper de son proche durant de longues années.

Après annonce du diagnostic, l'aidant cherche à s'informer sur les symptômes de la maladie, sur son évolution et sur le comportement à adopter face au malade qu'il ne reconnaît. Le malade est pris en charge par les professionnels de santé, mais les aidants familiaux eux, se retrouvent souvent seuls, livrés à eux-mêmes, démunis, devant la complexité des situations. L'incompréhension et le manque d'informations risquent de créer des situations de mise en échec ou de crises qui entraînent fréquemment des réactions d'agressivité ou de repli de la part du malade et de l'exaspération ou la détresse de la part de son aidant.

Vous êtes confrontés à cette situation, contactez France Alzheimer Haut Rhin qui pourra vous apporter aide, soutien, information, réconfort.

Permanence à la Mairie le 4^e vendredi du mois de 15h à 17h uniquement sur rendez-vous au 03 89 42 79 36.



France HALZHEIMER HAUT RHIN
57 BD DE LA MARNE
68200 MULHOUSE
alsacehalzheimer@wanadoo.fr
www.francealzheimer-hautrhin.org

PERMANENCES D'ACCUEIL MAISON BLEUE

Les permanences ont lieu au CAP SAINT-AMARIN. Sonnez au relais d'assistance maternelle ou au Périscolaire. Salle d'attente à votre droite.

Les dates de permanence sont :

- 8 et 22 septembre
- 13 et 27 octobre
- 10 et 24 novembre
- 8 décembre

BUREAU DE POSTE DE SAINT-AMARIN – FERMETURE ESTIVALE

Le bureau de poste de Saint-Amarin sera fermé du 14 au 27 août 2017 en

raison des congés d'été. Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 28 août. Durant cette période, les habitants de Saint-Amarin pourront se rendre soit au bureau de poste

- **À Fellingering**
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
 - Le samedi de 8h30 à 11h30
 - Fermé le jeudi après-midi
- **À Thann**
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
 - Le samedi de 8h30 à 12h

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants non métalliques

vendredi 8 septembre
vendredi 3 novembre

Collecte des encombrants métalliques

vendredi 6 octobre

Consignes pour la collecte des encombrants

Les encombrants (objets volumineux) doivent être présentés en bordure de voie publique et de manière à faciliter le travail du personnel de collecte: ficelés ou empilés pour les plus grandes pièces.

Par ailleurs, en raison des dérives constatées, **l'utilisation de sacs poubelle noirs pour les encombrants doit absolument être évitée.**

En cas d'utilisation, les sacs doivent impérativement **res-ter ouverts** pour permettre un **contrôle visuel du contenu et de sa conformité** par les équipes de collecte.

Si des sacs poubelle sont présentés fermés aux encombrants (sauf s'ils sont transparents) ou s'ils contiennent des déchets non conformes, ils ne seront pas pris en charge.

Sac fermé opaque
 sera laissé sur place

Sac fermé, mais transparent
 sera collecté

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

**au parc de Wesserling
rue des Fabriques**
de 8h30 à 11h30

samedi 16 septembre,
samedi 18 novembre

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis
(sortir la veille au soir).

DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

samedi 7 octobre

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés, ...).

Plate-Forme déchets verts (carrière à Saint-Amarin)

Ouverture entre le **1^{er} mars** et le **15 novembre** (sauf jours fériés)

Le mercredi de 10h à 11h45,
Le samedi de 9h à 11h45.



Calendrier des Manifestations 2017

Août

Dimanche 27: Bargkilwa
du Ski Club Edelweiss,
Chalet Edelweiss

Encaissement de Membres Bienfaiteurs des SRSA

Samedi 2: Fête foraine
Place des diables bleus
Salon Thur Passion
Complexe culturel « Le CAP »

Dimanche 3: Fête foraine, Place des diables bleus
Fête du COQ,
Complexe culturel « Le CAP »
Braderie
Salon Thur Passion,
Complexe culturel « Le CAP »

Vendredi 8: Forum des associations,
Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 9: Forum des associations,
Complexe culturel « Le CAP »
Fête foraine, Place des diables bleus

Dimanche 11: Fête foraine, Place des diables bleus
Bourse aux jouets,
Complexe culturel « Le CAP »

Vendredi 15: Festi'Rock,
Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 16: Festi'Rock,
Complexe culturel « Le CAP »

Dimanche 1^{er}: Concours de pêche, étang du Firmenweiher

Vendredi 6: Conférence TET sur la forêt

Dimanche 8: Conférence maladie de Lyme
Marche des Diables bleus

Samedi 14: Soirée alsacienne du TASA, Cercle catholique

Samedi 21: Soirée alsacienne du TASA, Cercle catholique

Dimanche 22: Matinée alsacienne, Cercle catholique

Vendredi 27: Jazz Amarinois, 9^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 28: Jazz Amarinois,
9^e édition, Complexe culturel « Le CAP »

Dimanche 29: Jazz Amarinois, 9^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers du 12 au 18 novembre Encaissement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

Dimanche 5: Concert Tempo Kids,
Complexe culturel « Le CAP »

Mercredi 8: Don du sang,
Complexe culturel « Le CAP »

Vendredi 11: Fête patronale, Église
Cérémonie commémoration armistice,
Défilé, dépôts de gerbe aux monuments
aux morts
Cimetière militaire et église
Splendeurs de la musique classique,
orchestre symphonique de Weil Am Rhein,
Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 18: Salon Amarin, 13^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »
Carnavaliers, Soirée Moules frites,
Maison du Bailli

Dimanche 19: Salon Amarin, 13^e édition,
Complexe culturel « Le CAP »

Vendredi 24: One Man Show Yves Pujol,
Complexe culturel « Le CAP »

Du 19 au 26: Festival du film engagé,
Complexe culturel « Le CAP »

Du 1^{er} au 24: Animation de Noël par les E.H.T
Commerces

Samedi 2: Concert de l'Avant, Église

Dimanche 3: Fête des aînés, Complexe culturel « Le CAP »

Vendredi 8: Procession vers la grotte de La Vierge,
Hirschenbach

Vendredi 15: Marché de Noël,
Mairie et Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 16: Marché de Noël,
Mairie et Complexe culturel « Le CAP »

Dimanche 17: Marché de Noël,
Mairie et Complexe culturel « Le CAP »

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe: le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie: 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
TÉL. 03 89 82 62 05 - Fax: 03 89 82 71 22

Courriel: mairie@ville-saint-amarin.fr

Site Internet: <http://www.ville-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux:
tous les jours sauf samedi: de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Par respect pour
l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier
sans chlore et avec des encres
à bases végétales